



**Appel à candidature pour siéger en qualité de personnalités extérieures
au Conseil d'Administration de l'ULCO**

Au 4^{ème} trimestre de l'année 2024, l'Université renouvelle ses conseils centraux (**du 4 au 6 novembre 2024**) dont le conseil d'administration. A cette occasion, seront **élus 26 membres, sachant que ce Conseil en comportera 34 dont huit** personnalités extérieures. Trois personnalités extérieures relevant respectivement de la Région des Hauts-de-France, du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (PMCO) et de l'IFREMER sont désignées par ces organismes préalablement au présent appel à candidature.

Ces 29 membres du CA de l'Université (26 membres du CA et les trois personnalités extérieures susvisées) seront invités à être présents à la réunion constituante du **26 novembre 2024 à 10h30** qui a pour objet de désigner cinq autres personnalités extérieures.

L'article L 712-3 du code de l'Education et l'article 9 des statuts de l'ULCO prévoient en effet la mise en place de cet appel à candidature pour la désignation, suite à un scrutin, de cinq personnalités extérieures du Conseil d'Administration de l'Université aux profils suivants :

- Une personne assumant des fonctions de direction générale dans une entreprise,
- Un représentant des organisations représentatives des salariés,
- Deux représentants d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés,
- Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

Les 34 membres du CA éliront à la majorité absolue **le 26 novembre 2024 à 13h** le prochain Président de l'université du Littoral Côte d'Opale.

Ils participeront par ailleurs au bon fonctionnement du CA en tant que membres à part entière. Toutes les personnalités extérieures de l'Université siègent à titre bénévole pour un mandat de quatre ans (environ 4h de séance, le mardi après-midi selon un calendrier établi au préalable).

Le code de l'Education prévoit, par ailleurs en son article L719-3, la parité entre les femmes et les hommes désignés en qualité de personnalités extérieures. Le choix final de ces cinq personnalités devra donc tenir compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et les organismes de recherche. De plus, doit être retenue la qualité d'ancien diplômé de l'ULCO pour l'une de ces cinq personnalités extérieures.

Les personnes souhaitant se porter candidates devront adresser avant le **21 octobre 2024 - 17 heures** leur candidature par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ou déposée contre récépissé auprès du service des affaires générales et juridiques de l'université – 1 place de l'Yser – 59140 Dunkerque ou par mail à l'adresse suivante : sagj@univ-littoral.fr

A cette fin, devront être transmis :

- une lettre de candidature,
- un curriculum vitae,
- le formulaire de candidature,
- les pièces justificatives de la qualité au titre de laquelle la candidature est déposée.